

MODULE : linguistique

NIVEAU : 2eme année **SEMESTRE** : 2

INTITULE DES COURS : initiation à la sociolinguistique

ENSEIGNANTE : MME BOUSSEHAL

REFERENCE : cours de MR BELDJEZZAR BORHEN

Cours de MR DERRADJI YACINE

La sociolinguistique

Introduction

Le temps où Ferdinand de Saussure posait les bases de la linguistique structurale, le linguiste français Antoine Meillet (1866-1936) disciple de Saussure insistait dans des travaux qu'il entreprenait sur la relation entre langage et société. Meillet était influencé par les théories du sociologue français Émile Durkheim. À travers son article « Comment les mots changent leur sens » Meillet voulait montrer l'interférence de la langue avec la réalité des couches sociales, il conclut que la langue est un fait social. Pour lui le travail d'un linguiste est de déterminer la nature de chaque structure linguistique et le modèle de la structure sociale qui lui convient.

Les idées d'Antoine Meillet n'ont pas trouvé écho chez les linguistes de cette époque, elles étaient complètement négligées.

1. Définition

Le terme sociolinguistique peut fonctionner comme un substantif et un adjectif. La sociolinguistique est la partie de la linguistique ayant pour objet l'étude du langage et de la langue sous leur aspect socioculturel. Nommée aussi une linguistique de terrain, elle est considérée comme une branche de la linguistique qui traite les changements linguistiques au sein de leurs contextes sociaux. William Labov étant le père fondateur de l'approche variationniste (théorie du changement linguistique) a donné le coup de départ d'une nouvelle discipline autonome à partir des premières lumières issues de son ouvrage.

Le contact de langue

Il y aurait, à la surface du globe, entre 6 000 et 7 000 langues différentes et environ 200 pays. Un calcul simple nous montre qu'il y aurait théoriquement environ 30 langues par pays, et si la réalité n'est pas à ce point systématique (certains pays comptent moins de langues, d'autres beaucoup plus), il n'en demeure pas moins que le monde est plurilingue en chacun de ses points et que les communautés linguistiques se côtoient, se superposent sans cesse. Ce plurilinguisme fait que les langues sont constamment en contact. Le lieu de ces contacts peut

être l'individu (bilingue, ou en situation d'acquisition) ou la communauté. Et le résultat de ces contacts est l'un des premiers objets d'étude de la sociolinguistique.

2. Le bilinguisme / bilinguisme

deux langues
échange

Le concept de bilinguisme s'est beaucoup élargi dès le début du siècle. Weinrich (1953) et Mackey (1962) définissent ce concept comme l'emploi alterné de deux ou plusieurs langues par un même individu. Le Petit Robert le définit comme étant " l'utilisation de deux langues chez un individu ou dans une région". Etre bilingue, c'est parler parfaitement deux langues ; cela consiste à une égale maîtrise de deux langues.

Marouzeau définit le bilinguisme comme étant "une qualité d'un sujet ou d'une population qui se sert couramment de deux langues sans aptitude marquée pour l'une plutôt que pour l'autre".

Bloomfield considère que le bilinguisme consiste à " parler deux langues comme ceux qui les ont pour langues maternelles".

Hamers distingue entre les notions de bilinguisme et bilinguisme. Selon lui, la bilinguisme est "un état psychologique de l'individu qui a accès à plus d'un code linguistique. Le degré d'accès varie sur un certain nombre de dimension : d'ordre psychologique, cognitif, psycholinguistique, socio-psycholinguistique, sociologique, sociolinguistique, socioculturel, et linguistique". La bilinguisme est aussi décrite en termes d'usage linguistique.

Le bilinguisme inclut la notion de bilinguisme qui réfère à l'état de l'individu. Mais s'applique également "à un état d'une communauté dans laquelle deux langues sont en contact avec pour conséquence que deux codes peuvent être utilisés dans une même interaction et qu'un nombre d'individus sont bilingues".

Ainsi, nous pouvons comprendre sans conteste que plurilinguisme renvoie sans doute à un sujet parlant ou une communauté qui font référence à plusieurs codes linguistiques.

3. La diglossie → langue = glossa

(une seule et même langue)
avec des variétés

Dans la littérature sociolinguistique lorsqu'il s'agit de rendre compte de la présence de deux ou plusieurs langues au sein d'une même société. Le terme diglossie n'est pas le simple équivalent d'origine grecque (Di) du terme bilinguisme d'origine latine (Bi). Il a été forgé pour nommer une situation sociolinguistique où deux langues sont bien parlées, mais chacune selon des modalités très particulières.

Le terme de diglossie apparaît pour la première fois grâce aux travaux de Jean Psichari (1928), dans un article intitulé « un pays qui ne veut pas sa langue ». Psichari rend compte de la situation sociolinguistique de la Grèce où deux variétés du grec existent, le **katharevousa**, variété savante imposée par les puristes comme seule langue écrite et le **démotik**, variété usuelle utilisée par la majorité des Grecs.

Le terme réapparaît aux Etats Unis (1959) encore une fois dans un article de Charles Ferguson « Diglossia ». Ferguson étudia la situation sociolinguistique des quatre pays : du pays arabe, la Suisse alémanique, Haïti, ou la Grèce. Pour lui il y a diglossie lorsque deux variétés de la même langue sont en usage dans une société avec des fonctions socioculturelles certes différentes mais parfaitement complémentaires. L'une de ces variétés est considérée « haute »-donc valorisée, essentiellement utilisée à l'écrit (dans la littérature en particulier) ou dans des situations d'oralité formelle. L'autre, considérée comme « basse », est celle de communications ordinaires, de la vie quotidienne, et réservée à l'oral.

Fishman (1971) propose, à la suite de Ferguson, une extension du modèle diglossique à des situations sociolinguistiques où deux langues (et non plus seulement deux variétés de la même langue) sont en distribution fonctionnelle complémentaire.

Caractéristiques d'une situation diglossique

Charles FERGUSON propose les principes différences linguistiques et sociolinguistiques entre les variétés apparentées, il en propose trois (3) critères linguistiques et six (6) critères sociolinguistiques.

Les critères linguistiques

1. La grammaire : Une des plus importantes différences entre la langue haute (H) et la langue (B) se situe au niveau des structures grammaticales. B peut être considérée comme plus simple que H quand plusieurs conditions sont réunies.

B comporte moins de catégories obligatoires marquées par des morphèmes ou des règles d'accord (ex: le français accorde le nom en genre et en nombre pas le créole haïtien). - Les règles d'accord et de rectification verbale de B sont plus strictes que celles de H (par exemple, une variété sera plus "simple" qu'une autre si toutes les conjonctions gouvernent l'indicatif, alors que l'autre comportera des conjonctions gouvernant l'indicatif, des conjonctions gouvernant le

subjonctif, d'autres les 2 mais avec des changements de sens). Ex : *قتلوه* vs *قتل له* , *ستطيع ذلك* , *قتلوه* vs *قتل له* , *ما تقدر لهاش* ... ~~calvet : la que et un dialecte qui a politiquement réussi~~

2. Le lexique : Une grande partie du lexique est commune à H et B. Pour les éléments différents, on a 2 cas : 1 - H et B ont 2 mots totalement différents pour renvoyer à une même réalité extralinguistique, comme *مشتاق* et *متوحش* . 2- H et B ont 2 mots qui se ressemblent pour renvoyer à une réalité différente, comme « **énergie** » en arabe standard et arabe dialectal.

Enfin, B et H étant utilisées pour des domaines complémentaires, des termes techniques et savants n'auront pas d'équivalents en B de même que des termes pour désigner des objets familiers de la vie courante existeront exclusivement en B.

3. Phonétique et phonologie

Au niveau phonétique et phonologique des différences d'articulation peuvent désigner la même réalité. Balon et balou, *فار* et *فار* , portable et bortable...

Les critères sociolinguistiques

1. Les domaines d'emploi ou répartition des fonctions : C'est selon FERGUSON, une caractéristique essentielle de la diglossie. Dans un certain type de situations, on emploie toujours H dans d'autres, toujours B. Les domaines d'emploi des variétés sont donc complémentaires. Ex : l'arabe standard réservé à l'enseignement, le prêche religieux ; l'arabe dialectal pour des communications quotidiennes, discours médiatiques, discours publicitaires.

2. Le prestige : Dans ce cas, H est considérée comme la variété noble, supérieure, et B comme une variété de moindre prestige, car dans les situations diglossiques, les locuteurs s'accordent pour estimer que H est supérieure à B pour plusieurs raisons: le vocabulaire y est plus riche, plus étendu, plus spécifique, H permet d'exprimer une pensée plus complexe, des raisonnements logiques, on attribue à H des valeurs esthétiques certaines (dues à l'héritage littéraire, cf. point suivant). Et cette attitude est très largement partagée, même par les locuteurs qui ne parlent pas H.

3. L'héritage littéraire : La majorité de la population pense que la seule littérature valable, estimable est celle rédigée en H et les expressions, les termes les plus recherchés seront les plus anciens. La variété H est généralement le support d'une littérature ancienne et abondante dans une autre communauté linguistique où elle remplit toutes les fonctions. Donc le prestige conféré à H repose en grande partie sur la référence à l'héritage littéraire qui est important en H et pratiquement inexistant en B.

4.L'acquisition : Tous les locuteurs, dans les 4 situations prises comme références par FERGUSON, utilisent B pour communiquer avec leurs enfants. Les enfants l'apprennent donc comme langue première dans ces conditions tout à normales (que l'on qualifie d'informelles). Tandis que la variété H être entendue de temps en temps dans l'environnement (radiotélévisé, publicités, enseignes), mais son apprentissage ne commence véritablement et systématiquement qu'avec la première année de scolarisation. Et cette différence dans l'appropriation des variétés est très importante car B est acquise sans grammaire explicite et H est inculquée en termes de règles et de normes strictes à imiter, alors le sujet parlant est plus à l'aise en B qu'en H.

5. La standardisation : Dans les situations de diglossie, les études grammaticales sont nombreuses sur la variété H car elle possède une norme fixée et relativement rigide pour la prononciation, la grammaire, le vocabulaire et l'orthographe, tandis que les études sur B sont quasiment inexistantes parce qu'il n'y a pas en B d'orthographe fixée (quand B est écrite et transcrite), B n'est pas codifiée et de nombreuses variations existent au niveau de la prononciation, de la grammaire et du vocabulaire et B est aussi affectée de variétés géographiques et/ou sociales.

6 : La stabilité : Selon FERGUSON, la relative stabilité des situations de diglossie dépend aux évolutions possibles qui auront lieu sous la pression d'événements socio-économiques et/ou socioculturels: alphabétisation et scolarisation de masse, développement des communications, urbanisation, etc. Donc, il y a trois évolutions envisageables, ce sont: - le maintien de la diglossie (la situation de la Suisse alémanique généralement perçue comme une diglossie particulièrement stable); - une évolution tendant vers la convergence, l'unification de H et de B. Il faut alors que les locuteurs perçoivent bien les 2 variétés comme une seule et même langue et qu'un conflit social ne se développe ; - une évolution tendant à l'élimination de l'une ou l'autre des variétés (ce qui se réalise rapidement en Grèce depuis 1981 puisque la démotique a été promue au rang de langue officielle, donc de plein exercice).

4. Les différents parlars :

Avec l'émergence de la sociolinguistique discipline conçue comme une linguistique de terrain la référence au terme langue est un peu mise à l'écart. Vu la multitude des modèles linguistiques selon les différents modes de socialisation le mot langue a perdu sa valeur en tant que terme généralisateur à toutes les situations linguistiques possibles. Louis Jean Calvet définit la langue comme « un dialecte qui a politiquement réussi ». Dans ce qui suit nous

donnerons quelques modèles jugés comme moyens d'expression servant à la communication entre les sujets parlants.

a- Parler

Ensemble des moyens d'expression utilisés par un groupe social, dans un cadre géographique restreint, par un groupe, à l'intérieur d'un domaine linguistique donné; un parler peut être défini comme variété d'une langue utilisée par un groupe social déterminé.

b- Dialecte

Forme particulière d'une langue parlée et écrite dans une région d'étendue variable et parfois instable ou confuse, sans le statut culturel ni le plus souvent social de cette langue, à l'intérieur ou en marge de laquelle elle s'est développée sous l'influence de divers facteurs sociaux, politiques, religieux, etc.

c- Le Jargon

D'après le dictionnaire de Petit Robert, le jargon est la façon de s'exprimer propre à une profession, une activité, difficilement compréhensible pour le profane. On parle par exemple du jargon des linguistes ou des médecins. Le but ici est de se faire comprendre de ses collègues d'une même spécialité sans qu'il soit forcément question de dissimulation ou de secret.

d- L'Argot

Les dictionnaires font remonter le mot argot à 1628 avec un premier sens de "corporation, confrérie de voleurs". Certains linguistes estiment que le mot est attesté de façon plus ancienne. Quoi qu'il en soit, l'argot apparaît comme une forme de jargon de classe marginal (les malfaiteurs, la pègre), dont l'utilisation au départ visait les non-initiés (langage cryptique), un langage particulier à un groupe de personnes ou un milieu fermé.

e- Les sabirs :

Un sabir est une langue de relation utilisée entre des locuteurs parlant des langues maternelles différentes mais placés devant la nécessité de communiquer, d'où l'emploi spécialisé de cette langue dans un domaine donné. On parle également de langue véhiculaire.

Les sabirs sont des langues composites. Elles sont également utilisées dans les transactions commerciales permettant une sorte d'intercompréhension entre les commerçants

parlant des langues différentes. Les structures grammaticales sont mal faites et leur lexique est pauvre. Le type de sabir le plus connu est la lingua franca, parlée autrefois dans les ports de Méditerranée.

• **f- Les pidgins :**

Un pidgin correspondrait à un système linguistique doté de structures rudimentaires (lexique réduit, structures grammaticales élémentaires) et de fonctions sociales limitées. Le pidgin n'est la langue maternelle d'aucun des locuteurs qui l'utilisent.

Le pidgin est le résultat d'un contact de l'Anglais avec diverses langues d'Extrême Orient (Chinois notamment). Il permet l'intercompréhension entre les communautés parlant des langues différentes. Son vocabulaire renvoie à plusieurs activités, il est composé de vocabulaire anglais et de base grammaticale chinoise.

g- Les créoles :

Le mot désigne aujourd'hui un système linguistique autonome, d'origine mixte, issu du contact d'une langue européenne avec des langues indigènes ou importées (Antilles), devenu langue maternelle et langue principale d'une communauté (par opposition à pidgin et à sabir).

5. Langues véhiculaires et vernaculaires

1- Langue véhiculaire

Une langue véhiculaire est une langue, souvent simplifiée, servant de moyen de communication entre populations de langues différentes.

Exemples : langues liturgiques, pidgin ou sabir

Le latin, dans l'Antiquité, servait de langue véhiculaire au sein des populations de la moitié occidentale de l'Empire romain.

2- Langue vernaculaire

Du latin vernaculum qui désignait tout ce qui était dressé, élevé, tissé, cultivé, confectionné à la maison, par opposition à ce que l'on se procurait par l'échange. On appelle langue vernaculaire la langue locale communément parlée au sein d'une communauté. Ce terme

s'emploie souvent en opposition avec le terme langue véhiculaire, liturgique ou encore lingua franca.

Par exemple, aujourd'hui, dans les échanges économiques et commerciaux l'anglais sert de langue véhiculaire face à la multitude des langues vernaculaires.

3- La norme

Il convient de souligner que la norme d'une langue n'est en aucun cas déterminée en regardant les usages majoritaires. C'est la variété de cette langue qui, à une époque donnée, est prônée par la société, qui s'impose à chacun mais aussi qui est défendue par chacun : même ceux qui en sont très éloignés, y sont attachés. C'est dans les classes populaires que, tout en pratiquant d'autres variétés, on tient le plus à ce que soit enseignée la norme, que l'on se soucie de savoir ce qui est correct./ ce qui ne l'est pas - la "norme" étant plus ou moins assimilée à ce qui permet de réussir, puisque ceux qui ont réussi sont censés pratiquer la norme, en offrir une image !

On devine ainsi que la norme linguistique est la variété pratiquée par les hautes couches de la société dans les situations formelles. Cependant, des usages se rapprochent davantage de ce qui est présenté comme la norme (dans les dictionnaires, dans les grammaires...), mais ces ouvrages parce qu'ils sont écrits utilisent et présentent obligatoirement une variété différente de l'oral et contribuent à la dichotomie si souvent formulée ainsi : "à l'écrit ça va, ma langue est correcte, mais à l'oral je n'ai pas le temps de réfléchir et je parle mal". Une norme est donc une variété jugée prestigieuse par rapport à d'autres variétés existantes.

4- La variation linguistique

Dans les années 60, aux Etats-Unis, LABOV W., sociolinguiste bien connu pour son rôle dans la recherche, n'hésite pas à dire que la sociolinguistique c'est la linguistique, même s'il est obligé de constater que certains linguistes négligent à tort l'étude du contexte social : « Pour nous, notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique ». (LABOV, 1976, pp. 258). Pour lui, il n'y a pas d'étude de la langue sans prise en compte des hommes qui la parlent sans étude de l'environnement social. De ce fait, il tente de corrélérer les manières de parler avec des variables sociales.